



FORMATION 2026

Session générale

Formation BAFA accessible dès 16 ans depuis le décret du 14/10/2022)

Dates	Accueil		Lieu**	Tarifs*
Du 21 au 28 février 2026	Enfants – adolescents	½ PENSION	Neuf-Brisach En partenariat avec CCARB (Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach) et la commune de Neuf-Brisach	235 € (aide de 200 € de la CAF du Haut-Rhin déjà déduite pour les habitants du Haut-Rhin) 435 € pour les habitants des autres départements
Du 21 au 28 février 2026	Enfants – adolescents	½ PENSION	Hégenheim En partenariat avec l'association Jeunesse et Avenir	185 € (aide de l'association Jeunesse et Avenir de 50 € déduite et aide de 200 € de la CAF du Haut-Rhin déjà déduite pour les habitants du Haut-Rhin) 385 € pour les habitants des autres départements (aide de Jeunesse et Avenir de 50 € déjà déduite)
Du 18 au 25 avril 2026	Enfants – adolescents	½ PENSION	Morschwiller le bas	235 € (aide de 200 € de la CAF du Haut-Rhin déjà déduite pour les habitants du Haut-Rhin) 435 € pour les habitants des autres départements
Automne 2026 Dates à confirmer selon le calendrier scolaire	Enfants – adolescents	½ PENSION	Rouffach En partenariat avec la C.C PAROVIC (Communauté de Communes Pays de Rouffach Vignobles et Châteaux) et la commune de Rouffach	235 € (aide de 200 € de la CAF du Haut-Rhin déjà déduite pour les habitants du Haut-Rhin) 435 € pour les habitants des autres départements
Automne 2026 Dates à confirmer selon le calendrier scolaire	Enfants – adolescents	½ PENSION	Waltenheim En partenariat avec la C.C SLA (Communauté de Communes Saint-Louis Agglomération) et la commune de Waltenheim	50 € pour les habitants de SLA 135€ pour les habitants du Haut-Rhin hors SLA (aide de 200 € de la CAF du Haut-Rhin déjà déduite pour les habitants du Haut-Rhin) 335 € pour les habitants des autres départements)

Nos stages en ½ pension comprennent le repas du midi, le goûter, ainsi qu'une ou 2 veillées (repas compris).

Session d'approfondissement

La Fédération des Foyers Clubs d'Alsace souhaite développer des actions de formation co-construites avec les stagiaires. Elles répondront à leurs attentes et feront suite à leurs expériences en stage pratique.

Plusieurs thématiques de formation telles que les grands jeux, des jeux coopératifs, collectifs, mais également des animations adaptées aux différents temps et publics ou encore comment inscrire ses animations sur son territoire seront abordées durant la formation.

Dates	Accueil	Lieu**	Tarifs*
Du 19 au 24 avril 2026	INTERNAT	Centre la Chaume Orbey	280 € (aide de 200 € de la CAF du Haut-Rhin déjà déduite pour les habitants du Haut-Rhin) 480 € pour les habitants des autres départements
Du 17 au 22 août 2026	½ PENSION	Morschwiller le bas	255 € (aide de 100 € de la CAF du Haut-Rhin déduite pour les habitants du Haut-Rhin) 355 € pour les habitants des autres départements
Automne 2026 Dates à confirmer selon le calendrier scolaire	INTERNAT	Centre La roche Stosswihr	280 € (aide de 200 € de la CAF du Haut-Rhin déduite pour les habitants du Haut-Rhin) 480 € pour les habitants des autres départements

Nous organisons des stages en internat afin de permettre aux stagiaires de vivre une expérience de vie en collectivité. La session d'approfondissement sera construite en fonction des attentes des stagiaires, suite à leurs expériences en stage pratique.

*Prix indicatifs au 3 octobre 2025, susceptibles de changer en cours d'année. Hors Frais d'adhésion annuelle de 11 €

**Lieu confirmé au moment de la convocation (en fonction du nombre d'inscrits le lieu de formation peut être modifié)

Les stagiaires sont convoqués le 1^{er} jour du stage vers 9h, et sont tenus d'être présents jusqu'au dernier jour 17h, samedi et dimanche compris

Les horaires de formation sont les suivants : de 8h30 à 19h ou 22h le jour de la veillée

PROCEDURE D'INSCRIPTION

ATTENTION, votre inscription en formation BAFA n'est validée qu'après les 2 procédures suivantes respectées :

1. Inscription obligatoire sur le site bafa-bafd.jeunes.gouv.fr
2. Inscription auprès de l'organisme de formation

1. S'inscrire au cursus de formation BAFA

Cette étape vous concerne si vous n'avez pas encore votre numéro d'inscription bafa-bafd.jeunes.gouv.fr
Si vous avez déjà obtenu ce numéro, pensez à le communiquer lors de votre inscription auprès de l'organisateur.

S'inscrire sur <https://bafa-bafd.jeunes.gouv.fr/>

- ⇒ Cliquez sur « **s'inscrire** »
- ⇒ Choisissez la première proposition : « **BAFA.** »
- ⇒ Faites votre inscription en créant votre compte
- ⇒ **Renseignez le formulaire et validez-le.**
- ⇒ **Cliquez sur le lien dans l'e-mail** qui vous est envoyé par bafa-bafd.jeunes.gouv.fr pour finaliser votre inscription
- ⇒ **Renseignez les informations personnelles** relatives à votre dossier bafa-bafd.jeunes.gouv.fr dans le formulaire et **validez.**
- ⇒ Félicitations, vous êtes inscrit auprès du ministère et **recevez votre n° d'inscription à nous transmettre lors de votre inscription à une session.**

IMPORTANT : ce compte vous appartient et vous sera utile pour toutes les étapes de la formation. Pensez à bien conserver votre identifiant et votre mot de passe ainsi que votre numéro d'inscription.

2. S'inscrire à la formation

➤ En vous rendant sur le portail d'inscription BAFA de la FDFC Alsace

<https://fdfc68.formations-bafabafd.fr>

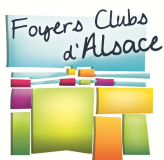
➤ En renvoyer le dossier d'inscription à : Fédération des Foyers Clubs d'Alsace
4 rue des Castors 68200 MULHOUSE
Tél : 03 89 33 28 33

➤ Ou par mail : fdfc68@mouvement-rural.org



Nos partenaires





Fiche d'inscription



N° D'INSCRIPTION (en majuscule):
(bafa-bafd.jeunes.gouv.fr)

Mme M.

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../..... Lieu :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone fixe : mobile :

Adresse mail :

Numéro d'allocataire CAF (obligatoire)

Coller
une photo
ici

Je souhaite m'inscrire à une formation

Générale BAFA

Approfondissement BAFA

Du au Lieu.....

Régimes alimentaires : repas du jour repas végétarien

Allergie / maladies :

Recommandations particulières à communiquer à l'équipe de formateurs :

Etes-vous porteur de handicap oui non

Si oui, nous vous invitons à prendre contact avec la FDFC Alsace afin de préparer votre venue.

Y-a-t-il des recommandations spécifiques à connaître? (administration de médicaments, courrier du médecin ...)

oui non si oui merci de joindre les éléments à votre dossier d'inscription.

Personne à contacter en cas d'urgence : Nom :

Téléphone fixe : Mobile :

Autorisation parentale (pour les mineurs)

Je soussigné(e) Nom et prénom :

Autorise mon fils / ma fille :

1. à suivre la session de formation organisée par la Fédération des Foyers Clubs d'Alsace et pratiquer toutes les activités,
2. à voyager seul(e) pour se rendre sur le lieu de formation et en revenir,
3. dans le cas où la formation serait clôturée avant l'heure annoncée sur la convocation, à quitter le lieu de formation à l'heure décidée par le directeur.

J'autorise également le responsable du stage à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'accident, à faire pratiquer les interventions d'urgence, éventuellement sous anesthésie générale, suivant les prescriptions des médecins. Je m'engage à rembourser à l'organisateur tous les frais médicaux et annexes engagés pour mon enfant.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription

A Le Signature :

Conditions générales

Convocation :

Vous recevrez 8 jours avant le début de la formation, un courrier précisant le lieu et les horaires de rendez-vous

Modification/ annulation :

La Fédération des Foyers Clubs d'Alsace, se réserve le droit de modifier ou annuler des stages. Dans ce cas un stage équivalent sera proposé ou les sommes versées remboursées.

Adhésion :

Une adhésion annuelle (valable pour une année scolaire) d'un montant de 11€ est obligatoire. Elle ouvre le droit à une assurance Responsabilité Individuelle Accident (RCI)

Désistement :

Tout désistement doit être fait par écrit.

En cas de désistement après l'inscription à une formation, il sera retenu :

- plus de 15 jours avant le début de la formation : 61€
- moins de 15 jours avant le début de la formation : 92€

Abandon du stage :

En cas d'abandon durant la semaine de formation, aucun remboursement ne sera effectué.

Les stagiaires sont tenus à participer à tous les temps de la formation (horaires : 8h30/19h+ veillées jusqu'à 22h) samedi et dimanche inclus

Je joins à ma fiche d'inscription

- Un chèque d'acompte de 92 € à l'ordre de la FDFC Alsace
- Un chèque de 11 € en règlement de l'adhésion à la FDFC Alsace
- L'attestation de prise en charge financière par un tiers (si nécessaire)
- La photocopie recto/verso de la carte d'identité (ou livret de famille)
- Pour une inscription en stage d'approfondissement : la copie du certificat de stage pratique (obligatoire)

Je valide mon inscription

Je suis déjà adhérent à la FDFC Alsace pour l'année 2025/2025 oui non

J'ai pris connaissance des conditions générales et je les accepte.

J'autorise la Fédération des Foyers Clubs d'Alsace à utiliser les films et photographies effectués lors de la session de formation et à les utiliser pour des publications sans limitation de durée. Si je refuse, je le signalerai par écrit au directeur.

J'autorise la Fédération des Foyers Clubs d'Alsace à communiquer mes coordonnées à l'ensemble des participants pour permettre l'organisation d'un éventuel covoiturage.

A

Le.....

Signature :

Je renvoie la fiche à

Fédération des Foyers Clubs d'Alsace
4 rue des Castors 68200 Mulhouse
Tel : 03.89.33.28.33

Mail : fdfc68@mouvement-rural.org

Site : <http://www.fdfcalsace.foyersruraux.org>

Suivez nous sur Facebook : <https://www.facebook.com/fdfcalsace>